

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> -Facebook = Retraites CGT Poste13



Des nantis les retraités ??? Cherchez ailleurs !

Un senior sur deux est en difficulté financière selon un sondage OpinionWay. 49% des plus de 70 ans en France estiment leur budget trop juste. Plus du tiers de ceux-là ne légueront rien à leurs enfants. Enfin, plus de 1 senior sur 10 (12 %) assure ne pas vivre dignement.

L'ÉDITO

France : tes Libertés foutent les camps !

La France épinglée par Amnesty International dans un rapport publié mardi 29/09 intitulé « Arrêtés pour avoir manifesté. La loi comme arme de répression des manifestants pacifiques en France »

Toutes les lois, notamment la loi anticasseurs ou le décret de mars 2019 sur les amendes pour manifestation interdite, sont mises en place avec l'idée qu'il faut lutter contre les manifestants violents

Or, aujourd'hui, beaucoup de manifestants sont victimes de ces lois et de ces pratiques, et les arrestations, les poursuites, l'utilisation du judiciaire constituent une entrave au droit de manifester. »

11 000 gardes à vue entre 2018 et 2019 : 40 000 condamnations prononcées pour « outrage à personne dépositaire de l'autorité publique », plus de 1 600 pour « participation à un groupement en vue de commettre des violences » et quelque 7 000 personnes ont vu leur droit de circuler librement drastiquement restreint. Pas sûr que toutes les personnes puissent être considérées comme des « casseurs »

Nouvelles inquiétudes, l'après-Covid ne laisse guère espérer d'amélioration en la matière. Le Schéma national du maintien de l'ordre présenté par le ministre de l'Intérieur, G. Darmanin, le 16 septembre dernier valide les stratégies du maintien de l'ordre et reprend aussi les éléments sur le traitement judiciaire des manifestations. Des menaces à peine déguisées contre le droit de manifester du citoyen lambda donc, qui va réfléchir à deux fois avant d'aller se faire gazer ou tirer dessus et risquer une arrestation voire une garde à vue.

Mais aussi contre les syndicalistes qui ne retrouvent arrêtés, poursuivis, avec des dizaines d'heures de garde à vue, des perquisitions qui ne débouchent sur rien. De l'acharnement pur !

Seule une mobilisation générale et d'ampleur pour la défense de nos Libertés peut enrayer cette machine à broyer les hommes (et les idées parce qu'avec le gouvernement actuel, il y a peu de chance que les choses changent.

Le site des Postiers CGT du 13

Connaissez-vous seulement l'existence du site ?

Depuis 9 ans maintenant, il essaye modestement d'informer sur les positions de la CGT Retraités, de faire réfléchir sur divers sujets sociétaux et de vous tenir informé sur les mesures sociales qui pourraient vous intéresser.

Il répercute les appels aux rassemblements, aux manifestations. Il invite à refuser la fatalité et au repli sur soi dans cette période sanitaire anxigène aggravée par la crise sociale.

Il publie aussi certains articles trop longs pour figurer sur le Journal Les Post Hier...

En un mot, il mérite le détour mais mieux encore, il mériterait que chacun d'entre vous s'en empare pour en faire un lieu et de discussion et d'échange.

Alors, abonnez-vous à la New Letteret participez en utilisant l'onglet « Commentaire » qui se trouve sous les articles.

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Leur monde d'après c'est maintenant pour eux !

Un forfait "payant" exigé à chaque passage aux urgences sans hospitalisation à partir de 2021.

Tout va bien on vous dit !

Martin Hirsch économise sur la vie.

Le D.G. de l'AP-HP déclare : "Quand les réanimateurs jugeront que la réanimation n'a comme effet que de prolonger que de 8 jours (...) ils feront le rationnel de ne pas se lancer dans une réanimation dont la conclusion est déjà connue."

Les retraité-es emmerdent le Front libéral !

Le 29 septembre 2020, E. Macron a eu l'indécence de s'adresser à la jeunesse pour leur dire qu'on « demande les plus grands sacrifices à notre jeunesse pour protéger ceux qui sont les plus âgés ». Nous sommes directement mis en cause. Les plus âgés en ont assez de ce type d'apitoiement, de nous rendant responsable de la crise qui persiste depuis des mois, de cette véritable propagande de culpabilisation et d'infantilisation à leur égard. Une campagne en fait de dénigrement. Toujours cette même méthode pour nourrir et réactiver constamment les vieilles divisions jeunes/vieux, retraité/es/actifs et pour nous préparer à endosser le rôle de bouc émissaire. Un pas est franchi. Alors que le gouvernement a fait le choix de ne pas nous préserver pendant l'épidémie nous serions drôlement égoïstes, si nous n'acceptons pas ce qui se prépare : nous faire payer en fait la crise sanitaire.

Il est vrai qu'on ne cesse de nous pointer du doigt comme des non productifs qui devraient s'excuser de ne plus travailler, qui spolient les actifs avec leurs retraites, leurs dépenses de santé et de perte d'autonomie.

Déjà le rapport Vachey sur la perte d'autonomie est effrayant et en dit long sur ce qu'on voudrait imposer aux retraité/es.

Il est bien loin le « quoi qu'il en coûte » déclamé en pleine épidémie par E. Macron prétendant défendre le rôle de l'État social. Un État social qu'il s'est acharné à détruire méthodiquement dès son élection ce qui a été l'objet de toutes nos mobilisations.

Macron utilise au contraire cette crise et la peur pour accélérer son implacable destruction de tout ce qui relève de la solidarité pour donner toute sa place au privé, rien qu'au privé et à la finance en entretenant toutes les divisions et notamment celles intergénérationnelles.



Contre un gouvernement qui n'a tiré aucune leçon de la crise, qui au contraire poursuit sa logique économique néo-libérale, favorisant les entreprises et les actionnaires au détriment des citoyens, les retraité-e-s, citoyens à part entière, ne se laisseront pas faire. Nous le ferons entendre fortement lors de la **Journée d'actions et de manifestations du 17 novembre** proposée à l'ensemble des retraités par l'Union Syndicale des Retraités CGT

Nous ne demandons pas l'aumône, nous demandons simplement la reconnaissance de nos années de travail qui ont contribué à faire vivre ce pays et le respect de nos droits.



URGENT
Augmentez
nos pensions !
100 €
tout de suite
300 € en 2021

Nom et prénom : _____
Ville : _____
Code : _____

LA CARTE-PÉTITION DE L'UCR-CGT

Elle est adressée au Président de la République.

Elle est en soutien de la Journée nationale d'actions et de manifestation du 17 novembre prochain.

Elle va bientôt arriver chez toi, accompagnée d'une enveloppe-réponse. (Nous permettant la comptabilisation)

N'OUBLIEZ PAS DE NOUS LA RENVOYER !

Ailleurs dans le Monde ... Ailleurs dans le Monde

CUBA, PRIX NOBEL POUR LA PAIX : Le Conseil mondial pour la Paix a officiellement enregistré la candidature du Contingent International de Médecins Henry Reeve de Cuba pour les catastrophes et épidémies graves pour le Prix Nobel de la Paix, considérant comme l'exemple le plus sincère de cette solidarité internationale le travail que le contingent médical cubain Henry Reeve accomplit depuis longtemps, bien avant l'annonce de l'apparition du coronavirus ... Contrastant avec la campagne de discrédit et le boycott honteux de l'île, la formalisation de la candidature scelle une déclaration internationale unanime qui exalte la noble attitude de la médecine cubaine !

Alerte Info Dernière : Le prix Nobel de la paix 2020 attribué au Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies.

Non mais... Une petit île contre l'ONU, y'a pas photo !

Le Pognon de fou ? C'est dans vos poches qu'il le prend !



Le gouvernement a annoncé la contribution « forcée » de la mutuelle santé à hauteur de 1,5 milliard pour financer les dépenses de santé liées à la crise sanitaire.

C'est l'adhérent mutualiste qui va payer, c'est à dire vous !

Cette « Contribution COVID », le mot Taxe étant à bannir pour les Libéraux, prévoit de majorer de 2,6% la taxe "forfait médecin traitant" qui passerait de 0,8% à 3,4% du montant des cotisations appelées.

Avec la Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA) de 13,27%, c'est au total la fiscalité des contrats santé qui est portée de 14,07% à 16,67%.

Une « Contribution » empêche de restituer aux adhérents les économies qui devraient leur revenir. Rappel: avant l'an 2000 il n'y avait pas de taxe sur les mutuelles !

FABRÉGOULES 2020 : Les Jours d'Après !

U.S.R 13
RETRAITÉS

Vignette
souscription
2 €
FABREGOULES

En remerciant encore une fois les camarades qui ont participé à l'achat des Bons de soutiens, nous terminons cette campagne à 235 - +1 bon par rapport à 2019. Il nous semble logique de vous faire connaître la destination des sommes recueillies par l'USR et qui n'ont donc pas servi cette année.

La Commission Exécutive de l'USR - le Parlement des Retraités CGT du 13- a décidé de faire un « Fabrégoules autrement » en présentant dans un espace protégé, lorsque les règles sanitaires nous le permettront, la Pièce de Théâtre des Ex Fralib, spectacle gratuit que nous accompagnons d'un don à la caisse de solidarité « Fraliberté ».

De faire également deux autres dons : un pour la Solidarité avec nos camarades des Alpes Maritimes suite à la tempête Alex, ainsi qu'au journal La Marseillaise.

L'argent des syndiqués doit servir la lutte et la solidarité !

8 NOMBRES+1 pour comprendre les enjeux de la vieillesse en France

- 1.- **20,5 %** = Au 1er janvier 2020, la France compte 67, 064 millions d'habitants. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 20,5 % de la population, soit 13 748 120 (Insee, 27/02/2020). Elles seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060. Les plus de 85 ans seront 5 millions en 2060.
- 2.- **82 ans** = En 2019, l'espérance de vie à la naissance était estimée à 79,7 ans pour les hommes et 85,6 ans pour les femmes (Insee, 27/02/2020). L'espérance de vie, qui continue de progresser, est plus rapide pour les hommes que pour les femmes.
- 3.- **900 000** = 900 000 personnes âgées de 60 ans et plus sont isolées de leur famille et de leurs amis. Parmi elles, 300 000 sont dans un isolement extrême et ne rencontrent quasiment jamais ou très rarement d'autres personnes et sont en situation de "mort sociale".
- 4.- **16,4 millions** = Fin 2018, on comptait 16,4 millions de retraités dits de droit direct, percevant une retraite de base et complémentaire. 4,4 millions de personnes sont bénéficiaires d'une pension de retraite de réversion
- 5.- **1504 euros** = La pension moyenne s'élève à 1504 euros, soit 1382 euros nets. L'écart de pension entre les hommes et les femmes est de 41 % en moyenne.
- 6.- **1.067 000** = 1.067 000 personnes âgées de 65 ans et plus vivent en situation de précarité sous le seuil de pauvreté (Insee 2018), soit 1065 euros net mensuel.
- 7.- **1.3 millions** = 7,7 % de la population âgée de 60 ans et plus sont aidés pour compenser leur perte d'autonomie, bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) au 31 décembre 2018, soit 1,3 million de personnes (CNSA 2020). Parmi elles, 777 629 vivent à domicile et 548 003 sont en établissement. Cette allocation est versée aux personnes âgées pour leur permettre de payer les dépenses nécessaires au maintien à domicile ou une partie du tarif dépendance des établissements médico-sociaux (notamment les Ehpad).
- 8.- **85 ans 9 mois** = L'âge moyen d'un résident à l'entrée en Ehpad en 2015 était de 85 ans et 9 mois.



9.- **17 novembre** : Autant de raisons qui nous confortent dans notre démarche, dans la revendication pour 100 €uros immédiatement pour tous les pensionné-es à valoir sur les 300€ demandés pour une réelle revalorisation des retraites et nous obligent à réussir la

Journée d'Actions et de Manifestations du 17 novembre 2020



RENCONTRE MENSUELLE

En parallèle, **un lien téléphonique** te permettra de participer à la réunion en composant le numéro suivant:

01.53.55.86.40 dès 9h30

C'est pas bô le progrès

*Pour recevoir les infos au format numérique, fais parvenir ton mail à :

retraites.cgtposte13@gmail.com